

# AMUNDI OBLIGATIONS EURO DURABLES

REPORTING

Communication  
Publicitaire

29/02/2024

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 182,20 ( EUR )  
(D) 80,86 ( EUR )

Date de VL et d'actif géré : 29/02/2024

Actif géré : 287,08 ( millions EUR )

Code ISIN : (C) FR0010093724  
(D) FR0010107169

Indice de référence :  
**100% ICE BOFA EUR SOCIAL, SUSTAINABLE &  
GREEN BOND INDEX**

Notation Morningstar "Overall" © : 4

Catégorie Morningstar © : EUR DIVERSIFIED BOND

Nombre de fonds de la catégorie : 1290

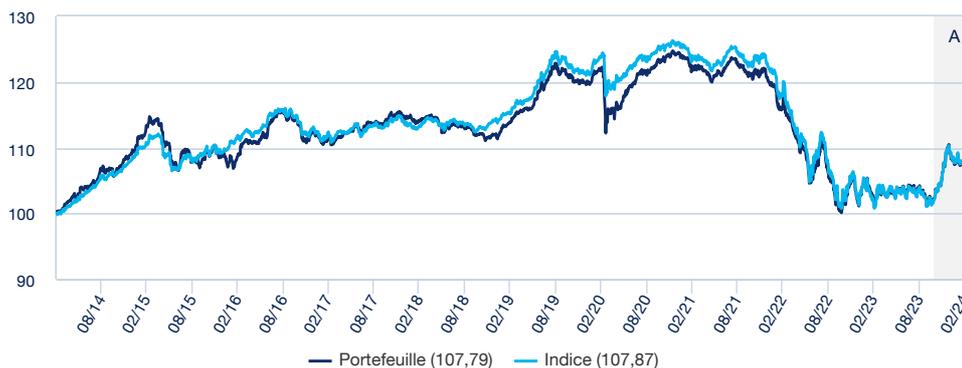
Date de notation : 31/01/2024

## Objectif d'investissement

Fonds investi en obligations de la zone euro choisies pour la solidité financière des émetteurs. La technique de gestion mise en oeuvre repose sur un processus rigoureux permettant d'identifier et de sélectionner les obligations d'Etat ou du secteur privé justifiant d'une haute capacité de remboursement. Cette approche suppose une collaboration étroite entre l'équipe de gestion spécialisée sur le marché obligataire de la zone euro et les analystes crédit.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : A compter du 31/10/2023, le benchmark sera : ICE EUR Social, Sustainable & Green Bond Index

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	31/01/2024	30/11/2023	28/02/2023	26/02/2021	28/02/2019	28/02/2014	02/01/1986
<b>Portefeuille</b>	-1,58%	-1,07%	2,17%	5,75%	-11,47%	-5,29%	7,94%	396,01%
<b>Indice</b>	-1,53%	-1,13%	2,21%	6,41%	-12,56%	-6,33%	8,12%	-
<b>Ecart</b>	-0,05%	0,06%	-0,04%	-0,66%	1,09%	1,04%	-0,18%	-

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
<b>Portefeuille</b>	8,31%	-15,89%	-3,30%	3,96%	6,80%	-2,24%	1,96%	3,30%	-0,41%	12,45%
<b>Indice</b>	8,15%	-17,18%	-2,85%	4,05%	5,98%	0,41%	0,68%	3,32%	1,00%	11,10%
<b>Ecart</b>	0,17%	1,29%	-0,45%	-0,08%	0,82%	-2,65%	1,28%	-0,03%	-1,41%	1,34%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**

Date de création de la classe : 28/09/2004

Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**

Eligible PEA : **Non**

Affectation des sommes distribuables :

**(C) Capitalisation**

**(D) Distribution**

Souscription minimum: 1ère / suivantes :

**1 millième part(s)/action(s)**

Limite de réception des ordres :

**Ordres reçus chaque jour J avant 12:00**

Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**

Frais courants : **0,96% (prélevés)**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**

Commission de surperformance : **Non**

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	4,67%	6,82%	5,97%	4,92%
<b>Volatilité de l'indice</b>	4,92%	7,61%	6,42%	4,94%

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

OBLIGATAIRE



**Isabelle Vic-Philippe**  
Responsable Euro Aggregate



**Olivier Peythieu**  
Fixed Income Portfolio Manager

Commentaire de gestion

Stoïques, les banques Centrales ont réaffirmé leur ton prudent et rappelé aux marchés qu'elles attendront un ralentissement de l'inflation vers 2% avant de baisser les taux. Dans cet environnement, les taux ont évolué à la hausse.

Les marchés obligataires restent sous l'influence de l'évolution de l'inflation et de ses déterminants. Les publications sont appréciées tant en absolu qu'en relatif en scrutant le rythme de décélération d'un mois sur l'autre. Ainsi, aux Etats-Unis, elle s'établit à 3,1% en janvier contre 3,4% le mois précédent. L'inflation américaine reste sur un rythme soutenu et portée par les services, le logement et les soins médicaux. Bien qu'en baisse, ce résultat a dépassé les anticipations et engendré une envolée des taux longs américains, ainsi que sur la trajectoire future des taux. Et ce d'autant plus que l'économie américaine reste robuste : le PMI Manufacturier ressort à 50,3 en janvier, atteignant son plus haut niveau depuis plus d'un an. De même pour le secteur des services, dont l'indice atteint 52,9 contre 51,4 le mois précédent. Le marché du travail américain s'est également montré résilient avec 353 000 emplois créés en janvier. En Zone Euro, l'inflation s'établit à 2,8% en janvier contre 2,9% le mois précédent et les indicateurs d'activité s'améliorent : le PMI Manufacturier augmente à 46,6 (44,4 le mois précédent), son plus haut niveau depuis dix mois mais indique toujours une contraction de l'activité. Concernant l'indice PMI pour le secteur des services, il est en baisse passant de 48,8 à 48,4 en janvier.

Dans cet environnement où l'inflation déçoit, mais à un rythme plus lent qu'anticipé, la patience est désormais de mise pour les banquiers centraux, un assouplissement précoce présentant plus de risques notamment pour la Réserve fédérale. La BCE scrute les évolutions de salaires dont la tendance ne s'infléchit pas encore clairement, même si elle ralentit pour la première fois depuis 18 mois, passant de +4,7% le trimestre précédent à +4,5%. Dans ce contexte, les taux ont été orientés à la hausse : le 2 ans américain termine le mois à 4,62%, en hausse de 41 pb, tandis que le 10 ans atteint 4,25%, soit +34 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 7 pb. La tendance est identique en zone Euro : le 2 ans allemand termine le mois à 2,90%, en hausse de 47 pb, tandis que le 10 ans atteint 2,41%, soit +24 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 23 pb. L'environnement reste porteur pour les actifs risqués, et a permis le resserrement des primes : l'écart BTP/Bund s'est resserré de 13 pb, à 142 pb. En « sympathie », le spread espagnol baisse de 5 pb à 87 pb et le spread portugais de 8 pb à 70 pb. Le resserrement est également marqué sur le Crédit, le scénario de soft landing se renforçant aux Etats-Unis. Ainsi, le Crédit IG se resserre de 10 pb (à 121 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 47 pb par rapport aux emprunts d'Etat de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 92 pb. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un resserrement de 14 pb des Financières contre 6 pour les Corporates ; et au sein des actifs les plus risqués, le High-Yield affiche une nouvelle performance élevées, entamée fin octobre, avec un resserrement de 29 pb.

Dans cet environnement, nous avons maintenu notre exposition au risque de taux, proche de la neutralité par rapport à l'indice de référence. En effet, si les anticipations du marché restent, selon nous, volontaristes quant au début du cycle de baisse des taux directeurs, nous ne doutons pas que ce sera le prochain cycle. Il s'agit donc de revenir à la neutralité sur la sensibilité du portefeuille quand ces anticipations seront plus en ligne avec les nôtres. Nous affichons un biais à la pénitification de la courbe (2 ans de préférence au 10 ans) : la probable réduction du bilan de la BCE devrait progressivement peser sur les maturités plus longues pour lesquelles les investisseurs exigent normalement un surcroît de rémunération.

Sur les dettes périphériques, le portefeuille affiche une surexposition de 45 pb sur l'Espagne et l'Italie.

Enfin, nous avons profité du primaire sur le Crédit pour renforcer nos positions Green de portage sur les maturités 2 à 6 ans et cristalliser les primes d'émission attrayantes. Grâce aux valorisations obligataires attractives, rendant l'actif obligataire plus attrayant pour les investisseurs (notamment sur le crédit de haute qualité), ces derniers devraient poursuivre leur retour sur la classe d'actifs.

La performance absolue a souffert d'un retour à des anticipations un peu moins optimistes sur le montant et la date des baisses de taux directeurs. Dans ce contexte, le portefeuille réalise une performance négative en février, en lien avec la hausse des rendements européens, en ligne avec son indice de référence.

Avec la révision des anticipations déjà réalisée, le taux terminal s'établit un peu au-delà de 2,25%, ce qui semble en phase avec les indications de certains gouverneurs de la BCE et les mesures de taux neutre. Dans cet environnement, nous maintenons notre position neutre à légèrement positive sur les taux. Nous conservons notre vue constructive en matière de crédit : la classe d'actifs bénéficie de l'anticipation de politiques monétaires plus accommodantes à venir et d'effets techniques favorables, avec des flux entrants et des valorisations encore attractives, notamment sur les Financières où nous attendons une poursuite du rattrapage. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur la partie courte, sachant que la partie longue pourrait encore connaître des soubresauts. Enfin, plus que jamais, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

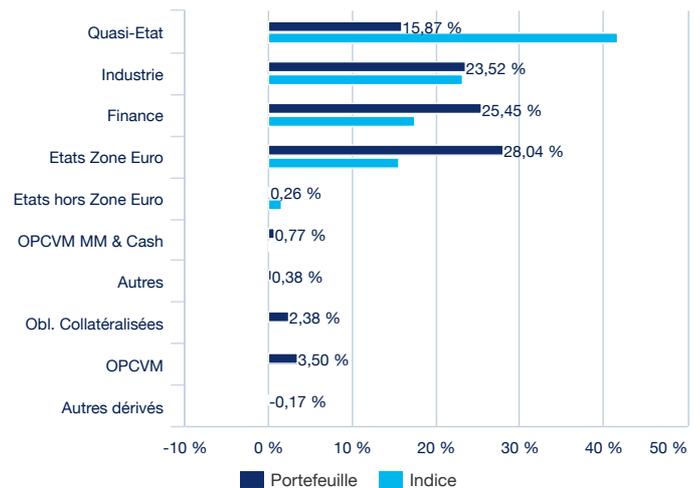
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notations (Source : Amundi) \*



\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par secteurs (Source : Amundi) \*



\* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE ■

## Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité <sup>1</sup>	7,02	6,92

<sup>1</sup> La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

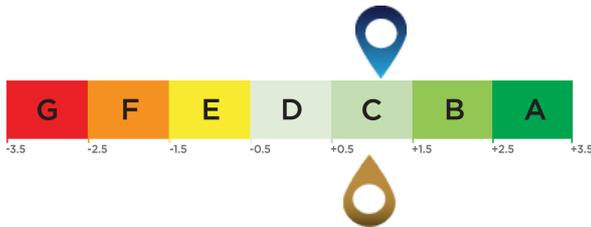
©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

## OBLIGATAIRE ■

## NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

**Univers d'investissement ESG:** 85% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 10% ICE BOFA EURO HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL



Score du portefeuille d'investissement: 1,09

Score de l'univers d'investissement ESG<sup>1</sup>: 0,95

## Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi <sup>2</sup>	97,84%	98,69%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG <sup>3</sup>	98,59%	99,86%

## Lexique ESG

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

## Notes ESG

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

## Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi<sup>4</sup>, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

<sup>1</sup> La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

<sup>2</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

<sup>3</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

<sup>4</sup> Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.